



**MAIRIE  
DE VILLECRESNES**  
Place Charles de Gaulle  
94440 Villecresnes

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014**

**DELIBERATION N° 2014-040**

**SYNDICAT DES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN POUR  
L'ELECTRICITE ET LE GAZ – ELECTION DE DEUX DELEGUES  
TITULAIRES ET DEUX DELEGUES SUPPLEANTS**

**Présents :**

*M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSEYEU, Madame Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU, M. Valère VILLA, Mme Maryse VOLANTE, M. Gilbert CHAILLOU, Mme Catherine CASIER, M. Patrick GIVOR, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, M. André ARDIOT, Mme Françoise VILLA, M. Daniel SCHREIBER, Mme Monique MONTEBAULT, M. Thierry DEBARRY, Mme Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, M. Didier FABRE, Mme Sylvie ZANOUNE, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Annie-France VIDON, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD,*

**Absents représentés :**

*Madame Anne-Laure HIRON représentée par Monsieur Christian FOSSEYEU  
Monsieur Gilles GUILLAUME représenté par Madame Jeannine MAILLET*

*Monsieur Gilbert CHAILLOU a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance*

Le Conseil Municipal,

Conformément aux dispositions de l'article L2121-21 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués du Conseil Municipal au Syndicat sont élus au scrutin secret à la majorité absolue ;

Le Syndicat des communes du Sud-Est Parisien pour l'Electricité et le Gaz est administré par un Comité au sein duquel la commune de Villecresnes est représentée par deux délégués titulaires et deux suppléants,

Mesdames Isabelle LAFON et Anne-Marie MARTINS sont désignées en qualité de scrutatrices ;

Monsieur le Maire propose la liste de candidats suivants :

Titulaire 1 : Marie-Renée AUROUSSEAU  
Titulaire 2 : Daniel SCHREIBER  
Suppléant 1 : Christian FOSSEYEU  
Suppléant 2 : Thierry DEBARRY

Le groupe d'opposition VILLECRESNES AMBITION propose la liste de candidats suivants :

Titulaire 1 : Didier GIARD  
Titulaire 2 : Didier FABRE  
Suppléant 1 : Sylvie ZANOUNE  
Suppléant 2 : Annie-France VIDON

Procède à bulletins secrets à la désignation des délégués au Comité Syndical du SIVOM :

Liste proposée par Monsieur le Maire : 22 voix

Liste proposée par le groupe d'opposition VILLECRESNES AMBITION : 6 voix

Nul : 1

**Article 1** : La liste présentée par Monsieur le Maire ayant obtenu la majorité des suffrages au premier tour de scrutin, sont élues déléguées du Conseil Municipal au Syndicat des communes du Sud-Est Parisien pour l'Electricité et le Gaz les personnes suivantes :

Titulaire 1 : Marie-Renée AUROUSSEAU

Titulaire 2 : Daniel SCHREIBER

Suppléant 1 : Christian FOSSEYEU

Suppléant 2 : Thierry DEBARRY

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

Gérard GUILLE

